

GROUPE KLARSEN SA

1 cours Xavier Arnozan
33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2022



GROUPE KLARSEN SA

1 cours Xavier Arnozan
33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GROUPE KLARSEN SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Aucentur



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Votre société présente à l'actif de son bilan des immobilisations incorporelles d'une valeur brute de 12 522 844 euros présentées en page 10 de l'annexe des comptes consolidés. La note 3.1 expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles. Conformément à la norme d'exercice professionnel relative aux estimations comptables et dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à apprécier la pertinence des données de base utilisées ainsi que les informations fournies dans l'annexe. Nous concluons que les estimations comptables retenues revêtent un caractère raisonnable et l'information de l'annexe est pertinente.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AUCENTUR

Commissaire aux comptes

Bordeaux, le 26 avril 2023

Laurence VERSAILLE

Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste
nationale des commissaires aux comptes,
rattachée à la CRCC Grande Aquitaine



Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort.dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Ecart d'acquisition	3 440 898	3 440 898	0	0
Parts de marché				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brvts, licences, logiciels, drts & valeurs similaires	2 919 320	2 501 472	417 848	468 676
Fonds commercial (1)	4 540 806	3 840 806	700 000	700 000
Autres immobilisations incorporelles	1 621 819		1 621 819	1 428 964
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	183 481	179 934	3 547	6 754
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	8 602		8 602	8 602
Prêts				
Autres immobilisations financières	55 000		55 000	55 000
	12 769 926	9 963 110	2 806 816	2 667 996
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 017 663	184 377	833 286	713 854
Autres créances	765 667		765 667	806 584
Actif d'impôts différés	1 202 916		1 202 916	1 191 929
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	29 837	11 893	17 944	17 515
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	434 212		434 212	498 907
Charges constatées d'avances (3)	6 372		6 372	3 605
	3 456 667	196 270	3 260 397	3 232 394
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif	21 039		21 039	21 470
TOTAL GENERAL	16 247 632	10 159 380	6 088 252	5 921 860
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 680 870	2 021 670

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	31/12/2022	31/12/2021
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)		
Capital (dont versé : 662 718)	662 718	662 718
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 630 353	12 630 353
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	-14 880 200	-16 502 645
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	376 730	1 622 446
Ecart de conversion	8 183	8 472
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	-1 202 216	-1 578 657
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	0	0
INTERETS MINORITAIRES		
	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques	9 342	11 954
Provisions pour charges	6 404	9 114
	15 746	21 068
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	429	751
Emprunts et dettes financières (3)	30 662	29 999
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		532
Fournisseurs et comptes rattachés	662 814	593 538
Dettes fiscales et sociales	313 480	417 044
Passif d'impôt différé		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 238 651	6 406 639
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	16 805	16 805
	7 262 841	7 465 308
Ecarts de conversion Passif	11 881	14 142
TOTAL GENERAL	6 088 252	5 921 860
(1) Dont à plus d'un an	6 151 989	6 408 395
(1) Dont à moins d'un an	1 110 852	1 056 913
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022	31/12/2021
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	176 413	195 687
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 635 115	1 602 375
Chiffre d'affaires net	1 811 528	1 798 062
Production stockée		
Production immobilisée	84 509	131 255
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation	6 000	2 000
Reprises sur provisions et transfert de charges	8 043	9 467
Autres produits	3 498	5 714
	1 913 578	1 946 498
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	14 914	14 549
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 441	4 719
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 037 407	987 504
Impôts, taxes et versements assimilés	16 323	19 067
Salaires et traitements	256 336	386 369
Charges sociales	74 145	129 988
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements hors écart d'acquisition	135 068	103 380
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	469	6 369
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	6 691	12 592
	1 542 794	1 664 537
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	370 784	281 961
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	370 784	281 961
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 739	3 745
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges	2 953	29 666
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	8 692	33 411
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 993	2 953
Intérêts et charges assimilées	1 311	1 986
Différence négative de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	9 304	4 939
RESULTAT FINANCIER	-612	28 472
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	370 172	310 433

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	31/12/2022	31/12/2021
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 147	9 194
Sur opérations en capital	1 630	82 265
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges		436 743
	3 777	528 202
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 206	461 055
Sur opérations en capital		37 245
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	8 206	498 300
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 429	29 902
Impôts sur les bénéfices	-10 987	-1 282 111
Total des produits	1 926 047	2 508 111
Total des charges	1 549 317	885 665
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	376 730	1 622 446
Part du groupe	376 730	1 622 446
Part des minoritaires	0	0
Nombre d'actions	3 313 592	3 313 592
Résultat par action du résultat groupe	0,11	0,49
Résultat dilué par action du résultat groupe	0,11	0,49

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

1.	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODE ET REGLES D’EVALUATION	6
1.1.	PRINCIPES COMPTABLES	6
1.2.	FAITS MARQUANTS	6
1.3.	METHODES DE CONSOLIDATION	6
1.4.	ELIMINATION DES OPERATIONS INTRA-GROUPES	6
1.5.	ECARTS D’ACQUISITION	7
1.6.	METHODES DE CONVERSION DES COMPTES ETABLIS EN MONNAIES ETRANGERES	7
1.7.	APPLICATION DES METHODES DE REFERENCE	7
2.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	8
3.	DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT CONSOLIDE	8
3.1.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8
3.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10
3.3.	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	10
3.4.	TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	11
3.5.	PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11
3.6.	CREANCES	11
3.7.	TABLEAU DES CREANCES PAR ECHEANCE	12
3.8.	IMPOTS DIFFERES	12
3.9.	CAPITAL SOCIAL	13
3.10.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	13
3.11.	DETAIL DU RESULTAT CONSOLIDE	13
3.12.	ENGAGEMENTS DE RETRAITE	14
3.13.	PROVISIONS	14
3.14.	TABLEAU DES DETTES PAR ECHEANCE	14
3.15.	AUTRES DETTES	15
3.16.	PREUVE D’IMPOT	15
3.17.	CHARGE D’IMPOT SUR LES BENEFICES	15
3.18.	RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT PAR ACTION DILUE	15
3.19.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (EN €)	16
4.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	17
5.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	17
6.	AUTRES INFORMATIONS	17
6.1.	HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	17
6.2.	MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	17
6.3.	PARTIES LIEES	17
6.4.	EFFECTIF MOYEN	17

1. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthode et règles d'évaluation

1.1. Principes comptables

En vue d'apporter une information financière claire et complète, la société a décidé d'opter pour l'établissement de comptes consolidés sans être soumise à une obligation légale.

Les comptes annuels consolidés de la SA KLARSEN et sa filiale sont élaborés selon les principes comptables décrits dans cette note et respectent les dispositions du règlement ANC n°2020-01.

Les comptes consolidés du groupe KLARSEN sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes d'évaluation, des coûts historiques et de continuité d'exploitation.

1.2. Faits marquants

1.2.1. Plan de redressement

La deuxième échéance du plan de redressement a été réglée le 11 janvier 2022 pour 52 K€. La troisième échéance du plan de redressement de décembre 2022 a été réglée par anticipation le 16 mai 2022 pour 106 K€.

1.3. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2022. Toutes les participations dans lesquelles la SA KLARSEN assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du groupe clôturent à la même date.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des associés minoritaires ;
- Eliminer les opérations et comptes réciproques entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

1.4. Elimination des opérations intra-groupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

1.5. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis ou non selon leur durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée, est amorti sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. En cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.
- dont la durée d'utilisation est non limitée, n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

1.6. Méthodes de conversion des comptes établis en monnaies étrangères

Tous les éléments d'actifs et de passifs des entreprises consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les capitaux propres sont maintenus au cours historique. Les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion » pour la part revenant à l'entreprise consolidante et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

1.7. Application des méthodes de référence

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Oui/Non/N/A	Note
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	§ 3.12
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Oui	

N/A : non applicable

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises constituant le groupe KLARSEN sont au nombre de 2 :

- La SA KLARSEN (SIREN : 433 234 325) située 1 cours Xavier Arnoz à Bordeaux qui est la société mère.
- La société CONCOURSMANIA CANADA Inc créée le 18 février 2014 et détenue à 100% par la SA KLARSEN, située à Montréal Québec au Canada.

3. DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT CONSOLIDE

3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus, y compris les frais d'acquisition) pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

3.1.1. Ecart d'acquisition

L'écart de consolidation dégagé pour la société TELAXO est de 3 440 K€.

Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres au 14/11/2012 retraités des provisions IFC et des impôts différés calculés au 14/11/2012.

Cet écart positif, qui correspond à la différence entre le prix d'achat des titres et l'actif net comptable, a été affecté en immobilisations incorporelles. À la suite de la nouvelle réglementation comptable, cet écart qui représentait des parts de marché a été reclassé en écart d'acquisition. Cet écart d'acquisition qui n'a pas de durée de vie limitée n'est pas, en conséquence, amortissable.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle du fonds commercial représentatif de cet écart d'acquisition avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 3 440 K€ au 31/12/2017 et maintenu au 31/12/2022.

3.1.2. Autres immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond :

- Au site internet « Jeux.com ».
- A l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

Ces fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et ne sont pas, en conséquence, amortissable. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle des fonds commerciaux avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 2 232 K€ au 31/12/2017. Elle a été portée à 3 340 K€ au 31/12/2018 et à 3 840 K€ au 31/12/2019, montant maintenu au 31/12/2022.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 1 621 K€. Conformément à l'article 214-3 du PCG, chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur (ARPU). Aucune perte de valeur n'est à constater à la date de clôture de l'exercice.

Il a également été constaté une dépréciation sur les autres immobilisations incorporelles de 340 K€ au 31/12/17. Cette provision a été portée à 874 K€ au 31/12/2019, montant maintenu au 31/12/2022.

3.1.3. Immobilisations développées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par le groupe regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est effectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique du projet ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;
- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève 213 K€.

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Aménagements et agencements divers 1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatiques 1 à 5 ans
- Mobilier 3 à 5 ans

3.3. Tableau des immobilisations

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898			-	3 440 898
Frais de constitution	-				-
Autres immobilisations incorporelles	8 808 311		277 364	3 729	9 081 946
Total immobilisations incorporelles	12 249 209	-	277 364	3 729	12 522 844
Constructions	-				-
Installations générales, aménagements divers	-				-
Matériel de transport	-				-
Matériel de bureau et informatique	196 153			13 171	182 981
Mobilier	500				500
Total immobilisations corporelles	196 653	-	-	13 171	183 481
Immobilisations incorporelles en cours	-		84 509	84 509	-
Avances et acomptes versés					-
Autres titres de participation	-				-
Autres titres immobilisés	8 602				8 602
Autres immobilisations financières	55 000				55 000
Total immobilisations financières	63 602	-	-	-	63 602
TOTAL GENERAL	12 509 463	0	361 873	101 409	12 769 927

3.4. Tableau des amortissements

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Dotations amortissements	Dotations provisions	Reprises	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898					3 440 898
Frais de constitution	0					0
Autres immobilisations incorporelles	6 210 670		131 608			6 342 278
Total immobilisations incorporelles	9 651 569	-	131 608	-	-	9 783 177
Constructions	-					-
Installations générales, aménagements divers	-					-
Matériel de transport	-					-
Matériel informatique	189 398		3 203		13 167	179 434
Mobilier	500					500
Total immobilisations corporelles	189 898	-	3 203		13 167	179 934
Autres titres de participation						-
Autres titres immobilisés						-
Autres immobilisations financières						-
Total immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	9 841 467	0	134 811	0	13 167	9 963 110

3.5. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.7. Tableau des créances par échéance

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	55 000		55 000
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	200 362		200 362
Autres créances clients	817 301	817 301	
Personnel et organismes sociaux	-	-	
Etat (1)	1 605 292	179 784	1 425 508
Débiteurs divers	363 291	363 291	
Charges constatées d'avance	6 372	6 372	
TOTAL GENERAL	3 047 618	1 366 748	1 680 870
(1) Dont impôt exigible	-		
(1) Dont impôt différé	1 202 916		

3.8. Impôts différés

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet des législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions dans le temps, génèrent des différences entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entreprise.

Ils se décomposent ainsi en € :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Décalage Fiscal/Social (1)	0	0	0
Prov Effort construction	0	0	0
Impacts ID liés aux Retraitements/Eliminations (2)	-459 380	-456 670	-2 710
IFC	6 404	9 114	-2 710
Plus value Actiplay Italie	270	270	0
Amortissements fichiers	-466 054	-466 054	0
Frais d'acquisitions des immobilisations	-56 704	-56 704	0
Amortissements des frais d'acquisitions	56 704	56 704	0
Déficits reportables (3)	5 257 193	5 211 924	45 269
Total Bases (1) + (2) + (3)	4 797 813	4 755 254	42 559
Imposition différée	1 202 916	1 191 929	10 987

Le signe + correspond à un impôt différé actif

Le signe – correspond à un impôt différé passif

Le taux d'imposition retenue est le taux de 25%.

Les déficits reportables ont donné lieu à des impôts différés actifs dans les comptes consolidés dans la mesure où il existe une forte probabilité de réaliser des bénéfices futurs, c'est-à-dire en tenant compte du bénéfice de l'exercice sur les 5 prochaines années et en tenant compte de l'abandon de créance prévu à l'issue du remboursement des 3 premières échéances du plan de redressement prévu en 2023.

3.9. Capital social

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

3.10. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2021	662 718	12 630 353	- 16 502 645	1 622 446	8 472	- 1 578 657		- 1 578 657
Affectation du résultat			1 622 446	- 1 622 446		-		-
Ecart de conversion					- 289	- 289		- 289
Résultat de l'exercice consolidé				376 730		376 730	-	376 730
Situation au 31/12/2022	662 718	12 630 353	- 14 880 200	376 730	8 183	- 1 202 216		- 1 202 216

3.11. Détail du résultat consolidé

	Total	KLARSEN	Canada
Résultat net avant consolidation	363 033	344 456	18 577
IFC variation	2 710	2 710	
Impôt différé variation	10 987	6 073	4 914
Total résultat consolidé	376 730	353 239	23 491
Part du groupe	376 730	353 239	23 491
Part des minoritaires	0		

3.12. Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils sont provisionnés au 31/12/2022 pour 6 K€ charges sociales comprises.

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- Départ volontaire à l'âge de 67 ans
- Progression des salaires de 1% par an
- Rotation forte du personnel
- Probabilité de survie à l'âge de la retraite
- Taux d'actualisation de 3.77%

3.13. Provisions

Les provisions s'élèvent à la clôture à 15 K€ et comprennent les types de provisions suivantes :

- Provisions pour risques : 9 K€ au titre d'une condamnation du conseil de prud'hommes pour laquelle la société a fait appel.
- Provisions pour charges relatives aux engagements d'indemnités de fin de carrière pour 6 K€ (cf détail au § 3.12).

3.14. Tableau des dettes par échéance

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus (1)	A plus d'1 an
Emprunts obligataires convertibles (2)	-	-	
Emprunts auprès des étab de crédit (1) (2)	429	429	
Emprunts et dettes financières diverses (1)		-	
Fournisseurs et comptes rattachés	662 814	501 878	160 936
Personnel et organismes sociaux	139 687	105 674	34 013
Etat (3)	173 792	164 053	9 739
Groupe et associés	30 662	30 662	
Dettes plan de redressement	6 238 542	308 046	5 930 496
Autres dettes	110	110	
Produits constatés d'avance	16 805		16 805
TOTAL GENERAL	7 262 841	1 110 852	6 151 989
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	0		
(3) Dont impôt exigible	0		
(3) Dont impôt différé	0		

3.15. Autres dettes

Les autres dettes correspondent au plan de continuation de la société accepté par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 9 décembre 2020.

Une partie des créanciers représentant 4 484 K€ ont accepté un abandon de 80% de leur créance soit un abandon de 3 587 K€ TTC 3 374 K€ HT qui sera constaté à l'issue du règlement sur 3 ans des 20% de leur créance prévue en 2023.

Les trois premières échéances ayant été réglées ces créanciers représentent un montant de 3 809 K€ au 31 décembre 2022.

3.16. Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit (en K€) :

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat consolidé avant impôt	365	340
Charge d'impôt théorique	91	85
Variation de taux		-13
Décalages permanents		
Décalages temporaires	-1	19
Imposition différée non comptabilisée mais utilisée sur l'exercice	-100	-1194
Retraitement provision		-180
Impôts sur les bénéfices forfaitaires		1
Charge d'impôt effective	-10	-1 282

3.17. Charge d'impôt sur les bénéfices

Le poste impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

Total impôts sur les bénéfices exigibles	0 K€
Total variation des impôts différés	-10 K€
Produit d'impôts sur les bénéfices de l'exercice	-10 K€

3.18. Résultat par action et résultat par action dilué

Le résultat par action du groupe est de 0.11 € et le résultat par action dilué du groupe est de 0.11 €.

3.19. Tableau des flux de trésorerie (en €)

	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'activité	215 588	193 058
Résultat net des sociétés intégrées	376 730	1 622 446
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	137 867	-360 108
- Ecart taux de conversion sur amortissements	0	0
- Variation des impôts différés	-10 987	-1 283 191
- Plus et moins-values de cession	-1 630	-45 020
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	501 980	-65 873
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	286 392	-258 931
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-272 258	-264 266
- Acquisition d'immobilisations	-277 364	-352 874
Ecart taux de conversion sur immobilisations	3 476	6 343
Cession d'immobilisations	1 630	82 265
Incidence des variations de périmètre	0	0
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	0	0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	52	5 003
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	0	48
Remboursements d'emprunts	-322	
Apports en compte courant	663	948
Remboursements des comptes courants	0	
Ecart de conversion	-289	4 007
Variation de trésorerie	-56 615	-66 209
Trésorerie d'ouverture	520 664	586 873
Trésorerie de clôture	464 049	520 664
	-3	4

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€ :
 - o Retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat
 - o Contrat assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K

Au 31/12/2022, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 164 K€ compris dans le plan de redressement classé en « Autres dettes ».

Il n'y a pas d'engagements hors bilan reçus.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 12 860 €.

6.2. Membres des organes d'administration et de direction

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

6.3. Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont des transactions courantes.

6.4. Effectif moyen

L'effectif moyen salarié sur l'exercice est de 7 personnes.